

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 6

**Artikel:** le "Glacier-Express"  
**Autor:** A.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-540853>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'établissement doit avoir nettement le caractère d'un hôtel, c'est-à-dire d'une maison logeant des étrangers pendant un temps relativement court. Les maisons dont la majeure partie de la clientèle loue des chambres au mois ne sont pas des hôtels, mais de simples meublés.

Les établissements répondant à ces normes fondamentales, et ceux-là seuls, seraient autorisés par l'Etat à porter le nom d'hôtel. A eux seuls seraient applicables les lois édictées pour les hôtels exclusivement. Un délai de trois ans dès la promulgation de la loi ou du décret ministériel sur la protection du mot « hôtel » serait accordé aux intéressés pour procéder aux transformations et installations éventuellement nécessaires. Avant de prendre leurs décisions en la matière, les autorités consulteraient les organisations professionnelles hôtelières.

Les propositions de la commission spéciale autrichienne ont été soumises au ministère du commerce et l'on espère arriver avant longtemps au résultat cherché : protéger la véritable hôtellerie contre la concurrence malsaine de maisons peu recommandables et la débarrasser de lois désuètes devenues injustes à son égard ; protéger aussi le voyageur contre des déceptions toujours possibles dans des localités qui lui sont inconnues.

### Les billets de famille

Divers journaux, notamment *La Suisse* de Genève et la *Gazette de Lausanne*, ont publié dernièrement un article préconisant l'introduction des billets de famille dans nos Chemins de fer fédéraux. L'auteur rappelle les invitations adressées antérieurement au C. F. F., leur demandant d'imiter les compagnies françaises, pour rendre notre pays plus abordable à toute une clientèle qui en est écartée par les tarifs singulièrement élevés de nos chemins de fer. Puis il fait observer que les industries touristiques, dans la Suisse entière, sont unanimes à souhaiter la création de cette catégorie de billets, afin que les frais de voyage ne soient plus pour nos visiteurs le gros poste menaçant de leur budget de vacances.

Un correspondant de *La Suisse*, fort au courant des problèmes du tourisme, lui écrivait à ce propos une lettre disant entre autres :

« Cette année, la clientèle française s'est passionnée pour les sports d'hiver et elle est en forte augmentation dans l'Engadine; mais tous les Français se plaignent des prix exorbitants de nos chemins de fer et du tarif des bagages.

« Les C. F. F. ont refusé d'introduire les billets de famille sous prétexte que c'était trop compliqué à appliquer. Cette raison n'en est pas une, car nos employés des guichets de gares sont aussi intelligents que les agents des compagnies françaises. Les C. F. F. ont préféré abaisser de onze à huit le nombre de personnes requis pour l'obtention d'un billet collectif. On a estimé que ce minimum de huit personnes était suffisant pour attirer les familles. Mais à qui pourrait-on faire croire qu'en Suisse beaucoup de familles voyagent avec huit personnes à la fois ?

« Le billet de famille est très connu en Suisse même et il est utilisé par des milliers de personnes qui ne profitent pas pour aller passer leurs vacances au bord de la mer. Ces billets français sont donc une double concurrence pour la Suisse: ils attirent des Suisses en France et retiennent des Français dans leur pays.

« Voici un exemple propre à montrer les différences de prix formidables entre la France et la Suisse. Supposons un trajet de 228 km., effectué par une famille de cinq personnes. Le billet coûte en France l'équivalent de 99 francs suisses. Le même voyage de cinq personnes coûte en Suisse 270 francs. Pour les bagages, les cinq personnes jouissent en France de la gratuité jusqu'à 30 kg. par personne. En Suisse, si les cinq personnes ont chacune 30 kg. de bagages, soit 150 kg., elles payeront 30 fr. 80 pour l'aller et 30 fr. 80 pour le retour. Nous avons donc en Suisse un total de 332 francs, au lieu de 99 francs en France.

« Comment veut-on que dans des conditions pareilles la clientèle française revienne en masse profiter des sports d'hiver en Suisse ou passer ses vacances d'été sur nos montagnes ? »

Le correspondant de *La Suisse* demande instamment, en terminant, une intervention des associations intéressées du tourisme, de l'hôtellerie et du commerce auprès des pouvoirs compétents. Il réclame également le dépôt d'une motion aux Chambres fédérales et il ajoute :

« La Suisse romande est intéressée aux billets de famille pour attirer la clientèle allemande et autrichienne qui doit traverser toute la Suisse depuis Buchs; par contre, l'Engadine y sera intéressée pour attirer la clientèle française et enfin l'Oberland bernois pour attirer soit les Français et les Italiens, soit les Allemands et les Autrichiens. »

Et *La Suisse* écrit comme conclusion :

« Ce sont là paroles d'expérience et paroles de bon sens. Il faut souhaiter que cette fois elles soient entendues au conseil d'administration des C. F. F. et M. Pilet-Golaz inaugurerait bien son règne si son premier geste était, par la création des billets de famille, de donner satisfaction à tous ceux qui, chez nous, sont intéressés au tourisme. »

### Chez les cafetiers

A la récente assemblée de la Société vaissalienne des cafetiers à Sierre, M. R. Kluser, de Martigny, membre du comité central de la Société suisse des cafetiers, président de l'Association vaissalienne des hôteliers, a prononcé un discours dont nous tirons les passages suivants. Tous les hôteliers ayant un restaurant public pourront en faire leur profit.

La Confédération subventionne les sociétés d'abstinents. Est-ce logique? On dit que ces sociétés font du bien. N'empêche que leur but est la suppression de toutes les boissons alcooliques et qu'en les soutenant officiellement on a l'air d'approuver ce but; on leur donne un appui moral pour l'atteindre. Nous, nous estimons que notre métier est aussi honorable qu'un autre et nous sommes aussi adversaires de l'abus que qui que ce soit, quoi qu'on dise. Nous voulons exercer notre profession de façon à mériter la considération générale. Il y a des exceptions dans toutes les corporations, et non pas seulement dans la nôtre.

La Société suisse des cafetiers fait tout ce qu'elle peut dans cette voie. Elle insiste pour que les autorités soient plus circonspectes dans la délivrance des patentes. Elle encourage depuis des années les sections à organiser des cours d'instruction professionnelle, soit de comptabilité, de service de table, de cuisine, des soins à la cave, du traitement des vins. Puis elle a créé l'Ecole professionnelle des restaurateurs à Zurich, qui fait pendant à l'Ecole professionnelle de la Société des cafetiers de Neuchâtel.

Les temps changent. Le café n'est plus le « salon du pauvre », comme on l'appelait. Du fait de la facilité des communications par les trains et les autos, tout établissement doit être à même de recevoir l'étranger à sa localité, sur son canton et même au pays. Or la clientèle est difficile. Le client de l'endroit lui-même a des exigences qu'il n'avait pas autrefois; il veut le confort, un service soigné et non pas un service « à la papa ». Il faut suivre l'évolution. Il faut maintenant être un véritable commerçant et connaître les perfectionnements techniques.

Comme le savent ceux qui lisent le journal professionnel, depuis longtemps la Société suisse des cafetiers mène campagne pour l'introduction dans les lois cantonales sur les auberges de l'obligation de produire un certificat de capacité pour l'obtention d'une patente, certificat délivré après un examen. Quelques cantons ont déjà pris des dispositions à ce sujet. Cette innovation ne touche pas les collègues déjà établis. Les nouveaux ont la facilité de suivre les cours professionnels organisés par les sections ou de passer quelque temps dans l'une des deux écoles déjà citées, s'ils ne possèdent pas les connaissances suffisantes, ce qu'on dit s'ils ne sont pas encore travaillé dans la partie. Il faut que les cafetiers soient à la hauteur de leur tâche, dans leur intérêt personnel comme dans celui de la corporation tout entière.

Le 6 avril aura lieu la votation populaire sur la révision du régime des alcools. La Société suisse des cafetiers recommande de voter « oui ». Dans les nombreuses conférences qui ont eu lieu sous la présidence de M. le conseiller fédéral Musy, nos représentants ont défendu avec énergie et

ténacité nos intérêts, de sorte que le nouveau projet est acceptable pour nous, tel qu'il a été ratifié par les Chambres fédérales. Cette révision était nécessaire. Si ce projet n'était pas accepté, on viendrait à l'interdiction de l'eau-de-vie; il vaut mieux que celle-ci soit renchérie. Si on avait procédé ainsi pour l'absinthe, elle ne serait pas supprimée. Ce n'est du reste pas au café qu'il y a abus d'eau-de-vie, dans le 99% des cas du moins; c'est ailleurs. Notre devoir à tous est de faire une active propagande en faveur de la révision, soit de recommander de voter « oui » le 6 avril.

### Le „Glacier-Express“

Les journaux ont sommairement annoncé la mise en marche, le 1er juillet prochain, d'un train « Glacier-Express » reliant Zermatt à St-Moritz, sans que les voyageurs aient à changer de voiture, grâce au nouveau tronçon de voie ferrée Viège-Brigue, raccordant la Viège-Zermatt à la Furka-Oberalp. La direction du Viège-Zermatt communique les renseignements suivants sur les caractéristiques de ce nouveau train :

Le « Glacier-Express », qui tire son nom des régions alpêtres qu'il traverse, circulera donc entre Zermatt et St-Moritz dès le 1er juillet 1930. Il comprendra vraisemblablement trois voitures, soit une de chacune des compagnies du Viège-Zermatt, de la Furka-Oberalp et des Chemins de fer rhétiques.

Le départ de Zermatt est prévu à 7 h. 35, en correspondance, de Brigue, avec le rapide Paris-Trieste. Parti de Brigue à 9 h. 30, il arrive à Gletsch à 11 h. 20, à Andermatt à 12 h. 40, à Disentis à 14 h. 25, à Reichenau à 15 h. 48 et à St-Moritz à 18 h. 30.

Pour le retour, le départ de St-Moritz est fixé à 8 h. 15 et l'arrivée à Zermatt à 18 h. 55.

Le parcours dure donc 10 heures 40 mn, dans les deux sens, à travers des paysages idylliques ou sauvages, toujours grandioses, d'une merveilleuse beauté.

On part de Zermatt, à l'altitude de 1608 mètres, pour descendre à Viège à 651 m.; on remonte à la Furka à 2154 m., pour descendre à Andermatt à 1439 m.; on remonte à l'Oberalp à 2048 m. pour descendre à 607 m. à Reichenau et terminer à St-Moritz à 1778 m.

On fait donc trois grandes descentes de 957 m., 715 m. et 1441 m., pour remonter de 1503 m., de 609 m. et de 1171 m. C'est 3113 m. d'un côté

**In commandant vos...  
conserves...vous  
demanderez une caisse  
de Raisin de...  
Corinthe!**  
COMPTOIR CENTRAL DU RAISIN DE CORINTHE, GENEVE

**JOHNNIE WALKER**



Born 1820  
— Still going Strong

JOHNNIE WALKER'S  
BLACK LABEL WHISKY  
ist garantiert 12-jährig

Allerliche Generalvertreter für die Schweiz:  
**HUGUENIN A.-G., LUZERN**

**Insérer bring Gewinn!**

Prix Frs. 3.75

**NOUVEAUTÉ  
ARAM**

**Le meilleur aiguiseur**  
à couteaux ordinaires et inoxydables

ARAM donne un tranchant parfait sans user la lame. Très pratique pour hôtels, pensions, restaurants. En vente dans les principaux magasins de coutellerie et quincaillerie.

Scula fabricants:  
Fab. Artés, Départ. Aram — Genève.

**Zündhölzer**

unstoßwerk und Kerzen je  
er Art, Scherhölzer, Ideal!  
Jodenzwischen, Bodenöl Stahl-  
löcher, Essig-Essenzen 80%, etc. Be-  
reitet in bester Qualität billigst


**G. N. Fischer,**  
Schweizer Zündholz- und Fests-  
waren-Fabrik Fribourg (Südtessin)  
Sgr. 1880, Gold Medaille Zürich  
894. — Verlangen Sie Preislist-  
und Prospekte

**Gemälde**

Eines der besten Werke  
O. Pilny's (arab. Gruppen-  
bild) in der Wüste, 200 x 140 cm. gerahmt,  
aus Nachlass sehr günstig  
**zu verkaufen**

Prachtvolles Stück für  
grosse Räume. Preis:  
Fr. 1200.—, Auskunft:  
Brunner & Co. A.-G.,  
Kunstanstalt, Tannen-  
strasse 1, Zürich 6.

**MENU-DRUCK**




**AUTOMAT  
„Scha-co“**

arbeitet zwangsläufig, d. h. un-  
abhängig von der Bedienung,  
liefert daher immer gute, saubere  
Abzüge, ein- oder mehr-  
farbig, auf jedes Papier in  
jeder Auflage, gleich ob hand-  
geschrieben oder gezeichnet,  
Maschinenschrift oder Zeich-  
nung. Ist billiger als die  
meisten bisherigen Vertriefs-  
apparate. In d. Schweiz  
benutzt mehr als 5000 Stück  
im Gebrauch. Verlangen Sie  
Offerte, Druckproben und Re-  
ferenzen.

Fabrikation und Vertrieb:  
**E. SCHAEZTLER  
& Cie. A. G. Basel**  
23 Dornacherstrasse 23

**J. Diémand**  
Installations sanitaires  
Lausanne Montreux



**Le fournisseur d'hôtels  
est en danger**  
d'être dépassé par la concurrence  
s'il ne fait pas de la publicité.

**Rohrmöbel**

**CUENI-HÜNI & Cie.**  
Kirchberg (Kt. Bern)  
Filiale in Brugg (Aargau)  
Gegründet 1884. Kataloge

**Gesucht  
Premier Maître d'hôtel**

für Grand Hotel, führender Platz Graubündens. Nur tüchtiger, jüngerer Restaurateur, im Verkehr m. d. feinen Clientèle bestens bewandert, möge sich bewerben, andere Offerten zwecklos. Gell. Eingaben unter Chiffre E 2174 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Gesucht  
Premier Maître d'hôtel**

für Grand Hotel, führender Platz Graubündens. Nur tüchtiger, jüngerer Restaurateur, im Verkehr m. d. feinen Clientèle bestens bewandert, möge sich bewerben, andere Offerten zwecklos. Gell. Eingaben unter Chiffre E 2174 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**GESUCHT**  
auf kommand. Frühjahr  
**Kochlehrstelle**  
in Hotel I. Ranges für  
intelligenten, kräftigen,  
16jährigen Jüngling. Off.  
unter O. F. 2348 St. an Orell  
Füssli-Annancen, St. Gallen.

**Students**  
Comfortable Board Residence  
with good

**English**  
conversation. Piano and wire-  
less. Limited number (four),  
 tuition by highly qualified  
Professor. Terms inclusive  
£ 10 per month. Mrs. Rose,  
c/o Lyndale Park, Herris Bay,  
Kent, England.

**Concierge**

sv. Concierge-Conducteur sucht  
Frühjahrs- und Herbstsaison-  
Posten, würde auch Ver-  
trauensposten annehmen, da  
in Buchführung, Réception  
bewandert. Offerten unter  
Chiffre R O 2144 an Schweiz.  
Hotel-Revue, Basel 2.

**Direction  
cherchée**

par Directeur ayant travaillé  
à l'étranger et dans  
les hôtels de luxe et les  
en Suisse. Ec. sous chiffré  
T. O. 2097 à la Revue Suisse  
des Hôtels, à Bâle 2.

**CHAMPAGNE  
GEORGE GOULET, REIMS**  
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:  
**RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz**

**BILLIGE  
TAPETEN**



**Privatköchin**  
deutsch, franz. und englisch  
sprechend, sucht Stelle auf  
März oder April in gut ge-  
führtes Hotel zur weiteren  
Ausbildung als  
**Chef-Köchin**  
Prima Zeugnisse zur Ver-  
fügung. Offerten unter An-  
gabe von Lohn, sowie der  
näheren Verhältnisse erbe-  
ten unter Chiffre OF 306 R  
Orell Füssli-Annancen, Aarau 8.

kaufen Sie im  
Tapetenlager  
**Armbruster  
Laufen (Jura)**  
Billige Bodenpreise  
Verlangen Sie  
Musterbücher

**Suche**  
noch einige regelmäßige  
Abnehmer für prima frische

**Trinkeier**  
F. Meyer, Hub, Huttwil (Bern).

**STAAT  
FACHSINGEN**

**Das  
Gesundheits-  
wasser!**

In  
allen guten Hotels  
erhältlich

et 3283 m. de l'autre. Ce qui fait que les montées et les descentes s'équilibrent, à peu de chose près, d'où le même temps de parcours dans les deux sens.

Vu les arrêts très courts, il est prévu de délivrer des lunchs froids sur commande, soit à Gletsch, soit à Andermatt; en outre un wagon-restaurant circulera dans les deux sens entre Disentis et Reichenau.

Ce sera le plus long parcours de chemin de fer que l'on pourra effectuer dans les Alpes sans changer de voiture, laissant bien loin derrière lui les trajets actuels des compagnies similaires en Suisse et à l'étranger.

A. D.

## Conversations téléphoniques internationales

Sous le titre: « Une heureuse innovation », le *Bulletin de la Chambre de commerce suisse en France* a publié dernièrement les renseignements qui suivent sur les conversations téléphoniques internationales avec préavis.

Nous avons eu l'occasion de constater, dit le *Bulletin*, que beaucoup de maisons de commerce et de particuliers qui téléphonent souvent d'un pays dans un autre ignorent encore que depuis le 1er octobre 1929 on peut avoir recours au système des conversations avec préavis, qui permet d'atteindre une personne spécialement désignée et de ne payer la taxe intégrale de la communication que si l'on a pu s'entretenir avec cette personne.

Voici l'exposé détaillé du fonctionnement de ce service, tel qu'il se trouve dans l'*Economie nationale*, revue de la Chambre de commerce internationale.

Les conversations demandées expressément avec une personne nommée désignée ou à destination d'un poste privé ou supplémentaire déterminé sont appelées « conversations avec préavis ».

Ces conversations donnent lieu au paiement d'une surtaxe égale au tiers d'une conversation ordinaire de trois minutes échangée au même moment, avec un minimum de 50 centimes-or.

Cette surtaxe n'est pas perçue lorsque la transmission du préavis n'a pas pu être effectuée ou lorsque, après transmission du préavis, la communication ne peut être établie en raison d'un dérangement des installations.

Le demandeur d'une conversation avec préavis a la faculté d'indiquer un remplaçant pour le cas où la personne demandée serait absente. S'il ne mentionne pas de remplaçant, il est autorisé à indiquer un second poste téléphonique où la personne désignée peut se trouver.

Le préavis est transmis aussi vite que possible au destinataire et l'heure approximative à partir de laquelle la communication pourra être établie lui est indiquée. Si ce moment ne lui convient pas, il a la faculté de proposer une autre heure, laquelle est notifiée immédiatement au demandeur. Celui-ci est éventuellement avisé sans délai du refus ou de l'impossibilité de converser de la part du des-

tinataire. D'une façon générale, d'ailleurs, la communication annoncée par le préavis n'est établie, son tour arrivé, que si le correspondant demandeur s'est déclaré prêt à recevoir la communication.

Si, même après avoir marqué son accord pour échanger la conversation annoncée, le destinataire se trouve empêché d'accepter la communication au moment où elle est établie, la demande de conversation est annulée et le demandeur n'est tenu de payer que la taxe de préavis.

En résumé, moyennant le paiement de la taxe spéciale, relativement peu élevée, afférente à la transmission d'un préavis, le demandeur d'une conversation téléphonique internationale est assuré de ne pas payer le prix de cette conversation s'il n'a pas pu communiquer avec la personne ou le remplaçant qu'il a désignés.

## Le Palais de France à New-York

A New-York, sur un emplacement de premier ordre situé à l'entrée du Central Park West, entre la 62me et la 63me rues, va s'élever un immense gratte-ciel de 65 étages. Faisant face au Central Park, il aura l'avantage d'être tout à fait dégagé et sa haute tour dominera de loin tous les quartiers environnants.

Ce sera le *Palais de France*, qui comprendra cinq sections principales: les services officiels, l'industrie et le commerce, les beaux-arts, le tourisme et un hôtel-restauration.

Les services officiels occuperont les étages inférieurs. De vastes bureaux seront réservés au consulat général de France et aux services dirigés par l'attaché commercial de ce pays. Les délégués des ministères français des finances et de l'instruction publique auront également leurs bureaux dans cette partie de l'immeuble.

Le Palais de France sera un centre de propagande commerciale qui rayonnera sur le Canada, les Etats-Unis, le Mexique et l'Amérique centrale. Cette section organisera des expositions périodiques ou permanentes, générales ou spécialisées de produits français, notamment des manufactures nationales: Gobelins, Beauvais, Gèvres, des industries de la céramique, de la verrerie, du mobilier, de la joaillerie, etc. Plusieurs étages seront réservés aux compagnies de chemins de fer et de navigation, aux banques, aux industriels et aux commerçants français qui travaillent avec les Etats-Unis.

La section des beaux-arts favorisera au moyen de cours et de conférences la diffusion des idées françaises parmi les jeunes générations américaines et fera donner aux jeunes Français pensionnaires d'un institut à créer une formation technique moderne inspirée des méthodes américaines. Il y aura également un conservatoire de musique et d'art dramatique, ainsi qu'un salon annuel de peinture et de sculpture.

De vastes locaux, dans la quatrième section, seront mis à la disposition de l'Office national français du tourisme. Un grand effort de propagande sera fait en faveur des diverses régions

de la France par un service méthodiquement organisé. Ce service aura des agences correspondantes dans les principaux centres des Etats-Unis, afin de diriger vers les villes d'eaux et les stations estivales ou hivernales françaises les nombreux touristes américains qui trouveront en outre au Palais de France, à leur passage à New-York, toutes les facilités pour le voyage et un accueil particulièrement sympathique.

Enfin une bonne partie de l'édifice sera occupée par un grand hôtel de luxe. Un restaurant français permettra aux nombreux locataires et visiteurs de prendre leurs repas sur place. Des plats régionaux exclusivement français seront préparés avec les meilleures spécialités alimentaires françaises, qui se feront ainsi une fructueuse réclame aux Etats-Unis.

Le Palais de France sera construit par des architectes américains, mais la décoration intérieure sera française, exécutée par des artistes français. Dans la partie de l'immeuble qui sera aménagée en appartements, chaque étage, au lieu d'un numéro, portera le nom d'une curiosité française; il y aura l'étage de Versailles, l'étage de Fontainebleau, celui de Chantilly, celui de Verdun, etc.

Si grandiose qu'elle soit, cette entreprise est en même temps pratique; les Américains qui y participent ont parfaitement su l'organiser de manière à assurer le rendement des énormes capitaux engagés. La plus grande partie des fonds nécessaires est fournie par des souscriptions américaines, sous forme de prêts hypothécaires. D'autre part, le commerce et l'industrie de la France ont la possibilité de prendre leur part dans l'affaire; à cet effet, une société spéciale est en voie de constitution en France.

La preuve est déjà faite que le Palais de France fera une propagande colossale et d'une immense efficacité. Et voici comment. Plusieurs pays touristiques et industriels rivaux de la France ont déjà lancé contre l'entreprise une campagne formidable de dénigrement, mettant les Américains en garde contre l'envahissement des idées françaises, contre le tourisme en France, contre l'invasion des produits français. N'empêche que la construction du gratte-ciel destiné à devenir un coin de France en plein New-York plaît infiniment à la population, à cause même du plan colossal et bien américain des hardis promoteurs de l'affaire. Si la propagande du Palais de France n'était pas envisagée comme excessivement dangereuse pour la concurrence, celle-ci n'aurait pas déclenché cette coûteuse et difficile campagne.

## Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers d'Interlaken a tenu le 16 janvier sa 25me assemblée générale ordinaire à l'hôtel Sonne, sous la présidence de M. Rob. Bieri, vice-président. Après avoir entendu le rapport présidentiel et approuvé les comptes et le budget, l'assemblée a ratifié le projet modifié de financement de l'entreprise des bains de plage et la souscription d'actions de priorité proposée par le comité. M. Rob. Bieri

a été nommé président et M. Schenk, de l'hôtel Victoria et Jungfrau, vice-président. M. Th. Haegi, de l'hôtel du Simplon, a présenté un exposé détaillé de l'état actuel du projet de plage au Goldey, après quoi l'assemblée a approuvé pour exécution les plans, recommandés par la commission de construction et des bains, des architectes Urfer, Staehli et Mithlemann. Au tractandum « Divers », la société a décidé de provoquer un échange de vues avec les comités de la Société du commerce et de l'industrie et de la Société des arts et métiers, en vue de l'établissement d'un contact plus étroit entre l'hôtellerie et ces organisations locales.

## Sociétés diverses

Presse étrangère. — L'Association de la presse étrangère en Suisse a tenu le 25 janvier, au Kursaal de Montreux, son assemblée générale. On sait que le but principal de cette association est d'améliorer et de sauvegarder les rapports existants entre les représentants de la presse étrangère et les autorités et organisations suisses. Après la liquidation des affaires administratives, l'assemblée a entendu une conférence de M. Junod, directeur de l'Office national suisse du tourisme, sur le tourisme suisse et notamment sur ses relations avec les entreprises suisses de transports sur routes et par chemins de fer. M. le Dr Oeri, rédacteur en chef des *Basler Nachrichten*, a parlé de la politique étrangère de la Suisse et de la neutralité helvétique.

La Société des médecins de Leysin a fêté au jardin d'hiver de l'hôtel du Mont-Blanc, par une séance spéciale et une réunion familiale, le 22 janvier, son vingtième anniversaire. M. le Dr Galland présidait. M. le Dr Burnand, ancienement à Leysin, présenta un fort intéressant exposé historique de l'activité de la Société depuis sa fondation en septembre 1909. Il évoqua entre autres le souvenir des grands médecins qui ont illustré et développé la station, tout en publiant plusieurs centaines d'ouvrages sur la tuberculose chirurgicale, la phthisiologie, la laryngologie, etc. La Société des médecins de Leysin compte actuellement 35 membres. Au cours de la collation qui suivit la séance officielle, on entendit le professeur Deméville, président de la Société climatérique, qui se trouvait déjà à Leysin en 1890, lors de la pose de la première pierre du Grand Hôtel, le Dr Exchaquet, président de l'Association des médecins de l'est vaudois, le Dr P. Vuilleumier, président de la Société vaudoise de médecine et plusieurs autres représentants des milieux médicaux, notamment le Dr Carle, de la Faculté de Lyon.

# CHAMPAGNE STRUB

**LONDON UNION HELVETIA SCHOOL**  
1, Gerrard Place Shaftesbury Avenue, W. 1  
**Dreimonatiger Englisch-Sprach- und Korrespondenz-Kurs**  
Prospekte durch den Sekretär: A. Finger

**Weinhandlung JOS. STUDER A.-G.**  
Interlaken  
Depot und Vertretung von Jules Regnier & Co., S. A., Dijon Schröder & Schyler & Co., Bordeaux Renault & Co., Cognac Berliner Gilka-Kümmel  
Direkt und ab Lager — Spezialpreislisten

**PIC-NIC-PAKETE BRICOLETS PETIT BEURRE**  
MÉLANGE HOTEL  
**GRIEB & Co.**  
GROSSHÖCHSTETTEN

**Billard-Renovation**  
aller Systeme. Alle Zubehörden  
Banden, Tuch, Kugeln, Stücke usw.  
Prima Referenzen. Höflichst empfiehlt sich  
**F. Baeriswyl, Safenwil** (Aargau)

**Koch & Utinger, Chur**  
offerieren Ihnen ab Lager:  
**BONBUCHER**  
in 7 couranten Farben à 200, 300, 960 und 1680 Doppelbons  
**Kellner-Check-Blocs**  
für Restaurations- u. Hallenbetrieb  
Muster-Offerte zu Diensten

**Frei! Orchester Frei!**  
Ganz erstkl. Pianist sucht m. 2 ungar. Geigerinnen (Absolv. der Wiener Staatsakad. Prof. Prof. Rosz) die viel in Konzertsälen aufgetreten u. wiederholt in nur promin. Kapellen (Norwegen, Dänemark, Italien, Ungarn, Wien) als Konzertmeisterinnen gewirkt haben (z. Z. Deutschland), und wo höchste künstlerische Anforderungen verlangt werden. Engagement. Auch steht ein ganz erstklassiger Schlagzeuger aus Wien zur Verfügung. Ferner als Nebeninstr. spielt Geige: Viola (bei Duos) u. Tenor Banjo. Gefl. Offerten erbittet Kapellmeister unt. Chiffre P M 2167 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Lehrstellen gesucht**  
Für eine Anzahl tüchtiger Jünglinge vom Lande u. aus der Stadt suchen wir auf das Frühjahr, eventl. früher, Lehrstellen als  
**Kellner, Köche**  
mit oder ohne Kost u. Logis b. Lehrmeister. Auch Stellen zur weiteren Ausbildung in verschiedenen Klassen werden gesucht. Gefl. Off. sind zu richten an das Jugendamt des Kantons Zürich, in Zürich i. Kanton, Reichenberg.

**Englisch in 2 Monaten**  
ohne nach England zu gehen, durch dipl. Engländerin. Garantierter Erfolg. Referenzen zur Verfügung. Sprachschule Tamé, Baden.

**Gesucht**  
auf komm. Frühjahr eine  
**Kochlehrstelle**  
f. 17-jährigen Jüngling, wenn möglich in der französischen Schweiz. Heinrich Gaiger, Aarberggasse 22, Bern.

**ENGLISCHE FAMILIE**  
nimmt Studenten zur Erlernung der Sprache auf. Jeder Komfort und gute Pension im Preise von 27.— pro Monat inbegriffen. Madame Arnold, 7, Winterbrook Road, Herne Hill, London S. E. 24.

Hotelier mit geschäftstüchtiger Frau sucht  
**HOTEL**  
von 50—100 Betten  
**in Pacht zu nehmen**  
Jahres- oder Zweisaisongeschäft. Event. auch selbständige Direktion eines solchen. Anfragen unter Chiffre C 6 2172 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**Zu verkaufen Arbeiter-Wirtschaft**  
an sehr schöner und guter Lage in Olten, mit schönem, gross. Garten, 2 Wohnungen, Veranda, sowie still. Zehnhör, wird nur verkauft wegen Übernahme eines grosseren Doppelgeschäftes, zu annehmbarem Preise. Nur Selbstkäufer erhalten Auskunft gegen 40 Cts. in Marken des Blattes.  
Rob. Bowald, Olten.

**Zu verkaufen Chrysler**  
Mod. 80, Torpedo, 6-7plätzig, m. Lederpolsterung und vier verschliessbaren Seitenteilen. Farbe dunkelrot, fabrikneu, unfahren, weit unter Katalogpreis. Kleinerer geschlossener Wagen in gutem Zustande wird in Zahlung genommen. Anfragen gefl. unter Chiffre T 577 Z an Publicitas, Zürich.

**Neuchâtel Châtenay**  
se trouve dans les bons Hôtels

**Nerven-Heilanstalt "Friedheim"**  
Zinsladi (Thurgau)  
Eisenbahnstationen: Amriswil, Bischofszell Nord  
**Nerven- u. Gemütskranke**  
Sorgfältige Pflege. Begründet 1891  
Drei Aerzte - Telephon Nummer 3  
Cherfarz und Beizler:  
**Dr. Krayenbühl**

**Dernier perfectionnement**  
  
**Lavabo, "SIMPLON"**  
le modèle idéal pour chambres d'hôtels  
**GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.**  
Lausanne - Genève - Vevey  
**Articles sanitaires et Dallages Revêtements**  
Exposition permanente  
**Revue-Inserate haben Erfolg!**

**NEUKOMM & Co.**  
Steppdeckenfabrik  
**Oerlikon**  
Neuanfertigungen Reparaturen